

Cahier des Charges - 2026

Meetings AURA

Circuit des Meetings AURA

1 seul meeting par club à label régional

Les meetings à label régional ne pourront pas proposer plus de 4 épreuves similaires (H&F confondu) à la même date

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme propose la mise en place d'un Circuit des Meetings Auvergne Rhône-Alpes.

L'objectif de ce circuit est de proposer une offre de meetings de qualité sur le territoire, tout en mettant en valeur notre discipline et les athlètes. La promotion, l'animation devront être une des préoccupations des organisateurs au même titre que la construction du plateau et de l'organisation du jury.

2 typologies de meeting régionaux

Meeting à Thème (4 quotas régionaux) :

- Meeting présentant à minima 2 épreuves* dans une même famille, il ne pourra pas proposer plus d'une famille d'épreuve

* 100m TCF et 100m TCM comptent pour 2 épreuves

Familles d'épreuves de référence :

- *Sprint/Haies : 100m – 200m – 400m – 100m/110m Haies – 400m Haies*
- *Demi-Fond/Marche : 800m – 1500m – 3000m/5000m – Steeple – Marche*
- *Sauts : Longueur – Hauteur – Perche – Triple-Saut*
- *Lancers : Poids – Disque – Marteau – Javelot*

Meeting Complet (6 quotas régionaux) :

- Meeting présentant à minima 14 épreuves* dans 3 familles de spécialités différentes

1. Jury



Le club organisateur proposera à la CSO AURA la liste des responsables du jury (**Directeur de Réunion, Juge Arbitre, Chef Starter, Chef Chrono Electrique, Responsable Logica**) lors de son inscription au circuit. L'ossature du jury et les chefs de jury devront être à minima de Niveau Régional dans les épreuves proposées avec un Juge Arbitre de niveau Fédéral.

L'Officiel e.logica est chargé de **transmettre les résultats à SI-FFA**, et compléter avec le jury qui a officié, **à la fin du meeting**. Le jour du meeting, il fournit les start-List, les résultats format informatique (et papier si besoin) :

- au juge arbitre
- aux animateurs
- à la presse

La ligue veillera au respect des règles fédérales pour valider les résultats, elle désignera un délégué CSO qui agira en tant qu'observateur de la compétition.

2. Marketing-Communication

Marketing / Partenariats



- Les organisateurs ont toute latitude pour traiter avec d'éventuels partenaires locaux (en respectant les clauses d'exclusivité des partenaires de la ligue). Ils ont la maîtrise de leurs installations quant à la pose de panneaux publicitaires, en dehors des servitudes imposées par les conventions de « Partenariat » avec la ligue AURA.
- Les partenaires locaux ne devront pas être en concurrence avec les partenaires de la Ligue. Dans l'hypothèse où le club organisateur possède un partenaire historique en concurrence avec l'un des partenaires majeurs de la Ligue, il est possible d'envisager la présence du partenaire sur l'évènement. L'organisateur devra se rapprocher de la Ligue pour en définir les conditions.
- La ligue mettra à disposition des organisateurs de l'habillage Ligue (Banderoles & Oriflammes)

2. Marketing-Communication

Communication Visuelle



L'organisateur à toute latitude pour la création de son visuel. Il devra néanmoins intégrer, dans son bandeau partenaires si ce n'est pas déjà le cas, les 2 partenaires majeurs de la Ligue (Région Auvergne Rhône-Alpes, Crédit Mutuel) ainsi que le logo de la Ligue.

L'organisateur doit également intégrer le logo du Circuit, de préférence en haut (à droite ou à gauche) du visuel.

- ⇒ A titre exceptionnel, la Ligue peut venir en soutien à la conception des visuels des organisateurs qui le souhaitent. La demande devra être faite suffisamment en avance afin que cela soit possible.
- ⇒ **Le visuel devra être transmis pour validation à la Ligue au moins 1 mois avant le meeting. La ligue communiquera sur le meeting via ses réseaux.**

Pour cela, a minima le format suivant devra être transmis : 840x550 pixels et 1020x600 pixels (site internet), accompagné d'un texte de présentation ou d'un communiqué de presse.

- Pour les réseaux sociaux, la Ligue propose qu'elle soit invitée à « collaborer » (fonction proposée sur Instagram et Facebook) à votre communication. Cela permettra de fluidifier et faciliter les échanges entre la Ligue et les organisateurs des meetings du circuit.

- Si cela n'est pas possible, taguer la Ligue sur vos posts, réels ou stories, permettra à cette dernière de partager sur sa page.

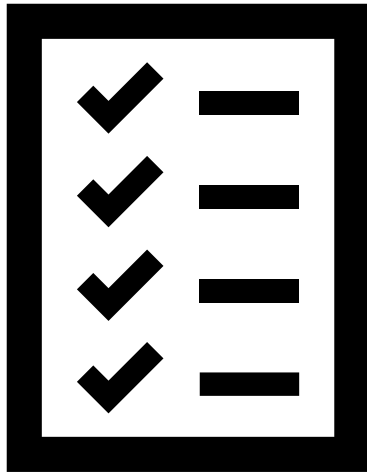
3. Animation



L'organisateur mettra en place une animation à hauteur de l'évènement avec une sonorisation de qualité et une équipe d'animateurs sachant valoriser la compétition (athlètes, partenaires, collectivités).

- L'organisateur pourra être mis en relation avec la commission animation de la Ligue (Mail à retrouver en fin de diapo)

4. Horaires

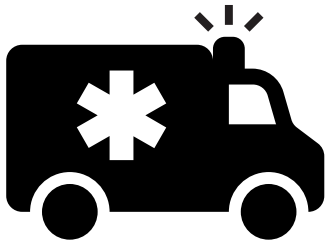


Le Meeting devra être rythmé et composé d'un programme principal n'excédant pas 2h30/3H00, qui permettra aux partenaires et collectivités de participer physiquement. Des épreuves complémentaires pourront être ajoutées par l'organisateur en amont ou en aval du programme principal.

Les horaires prévisionnels devront être communiqués à la Ligue au moins 1 mois avant la compétition et mise à jour sur le site internet de l'organisation ainsi que sur la fiche SIFFA de la compétition.

- **Des horaires définitifs devront être fait après clôture des engagements, afin d'avoir une cohérence avec le volume d'athlètes inscrits.**

5. Médical-Antidopage



— AGENCE FRANÇAISE
DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE

L'organisateur devra prévoir un protocole médical sur son meeting.

- Il pourra être mis en relation avec la commission médicale la ligue, si besoin

L'organisateur doit prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de contrôle antidopage.

Il doit notamment prévoir des locaux équipés permettant la mise en place d'un contrôle antidopage suivant le règlement de la FFA ainsi que 3 escorteurs hommes et 3 femmes

6. Engagement des Athlètes



L'organisateur devra avoir un seul module d'engagement pour les athlètes (module d'engagement en ligne ou mail).

La ligue pourra gérer les engagements du meeting sur son site Internet, sur demande du club organisateur.

La liste des athlètes engagés au meeting devra être communiquée et régulièrement actualisée par l'organisateur sur son site Internet ou sa plateforme d'engagement.

- **L'organisateur devra accorder une importance particulière à la présence d'athlètes de la région sur son meeting.**

7. Déroulement de la Compétition



L'organisateur s'engage à mettre les athlètes dans les meilleures conditions dans la limite du règlement fédéral :

- Prise en compte des conditions climatiques ; orientation des concours en fonction du vent, voir des courses (à condition que ce soit anticipé)
- Horaires des épreuves adaptés à la pratique (température, ensoleillement, ...)
- Respect des horaires
- Mise à jour et vérification des performances d'engagements
- Composition des séries en cohérence avec les performances des athlètes
- Valorisation des athlètes avec à minima 3 femmes et 3 hommes récompensés sur la compétition

Aides aux Organisateurs

La ligue accordera une aide financière pour tous les meetings régionaux composants le circuit. Cette aide est conditionnée au fait de **respecter ce cahier des charges** ainsi que **de communiquer sur le circuit des meetings de la manière suivante** :

- ❖ Affiche avec logo du circuit des Meetings à faire valider par la ligue avant diffusion
- ❖ Mise en place lors du meeting des éléments de com' transmis par la ligue (Banderoles / Flammes)
- ❖ Identifier la ligue lors de la diffusion de l'affiche pour repartage
- ❖ Réaliser du contenu vidéo (type réel) de l'évènement et identification de la ligue lors de la diffusion

La répartition sera faite suite à l'évaluation du Meeting par le Délégué CSO et la Ligue, à la fin de la saison estivale. La clef de répartition sera la suivante (susceptible d'être mise à jour si moins de 10 meetings) :

Meeting à Thème :

- 1) 400€
- 2) 300€
- 3) 200€
- 4) 100€

Meeting Général :

- 1) 700€
- 2) 550€
- 3) 400€
- 4) 250€
- 5) 150€
- 6) 100€

Le Meeting National cochant les critères évoqués ci-dessus et ayant la meilleure performance Masculine ET Féminine sera récompensé par une prime de 1000€.

Tableau des obligations - Organisateurs

Jury	
Juge Arbitre Fédéral	✓
Chef de Jury Régional	✓
Communiquer l'ossature du jury de direction à la CSO Régionale (10 jours avant le meeting)	✓
Animation	
Programme principal animé par un ou des animateurs	✓
Sonorisation musicale de l'évènement	✓
Restauration	
Prévoir la restauration du jury à la charge de l'organisateur	✓
Prévoir un espace convivialité (buvette-restauration) pour les athlètes et publics	✓
Valorisation des Athlètes	
Mise en valeur des meilleurs athlètes du meeting avec des récompenses (3 femmes et 3 hommes à minima)	✓

Marketing/Communication	
Transmission des éléments de communication à la ligue (affiche, éléments de communication) – 1 mois avant le meeting	✓
Intégrer les éléments graphiques de la Ligue sur ses supports de communications	✓
Promotion du Circuit des Meetings	✓
Horaires	
Programme principal	✓
Mise à jour des horaires après clôture des engagements	✓
Médical et Installations	
Protocole médical de l'évènement	✓
Espace médical dédié	✓
Espace Antidopage dédié	✓

Tableau des obligations - Ligue

Inscription des Meetings

Inscription des Meetings sur le SIFFA et WA	✓
Label Régional	✓
Coordination du calendrier et des épreuves du circuit	✓

Classement du Circuit

Mise à jour et suivi du Classement du Circuit	✓
Mise en place de Primes pour les vainqueurs	✓

Marketing/Communication

Mise à disposition d'une oriflamme/et une banderole Ligue	✓
Promotion du Circuit des Meetings	✓
Communication des meetings sur les réseaux de la Ligue : Newsletters, Instagram, Facebook, site internet sur les éléments suivants ; affiches, date engagements, vidéos	✓

Valorisation des organisateurs

Mise en place d'un suivi des organisations (Suivi en amont, Délégué CSO, bilan de l'édition)	✓
Aide financière pour tous les meetings régionaux	✓
Aide financière pour un meeting national	✓

Contacts

Nom / Prénom	Fonction	Tél	Adresse mail
CLAIRE Michel	Président CSO AURA et Responsable Circuit des Meetings	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
LOIRAT Fabien	Responsable Compétitions AURA	06.31.19.69.19	fabien.loirat@athletisme-aura.fr
MENU Laurence	Responsable Communication	06.03.99.71.31	laurence.menu@athletisme-aura.fr
AUGE Antoine	Responsable Marketing	06.32.07.97.24	antoine.auge@athletisme-aura.fr
Loïc GERAUD & Victor ALLIER	Commission Animation		loic.geraud0@gmail.com victor.allier@orange.fr

PARTENAIRES



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS

